

Protéger sa zone d'élevage avec le SAS sanitaire

Quelle est l'utilisation du sas?

Le sas est le passage obligatoire avant de pénétrer sur le site d'élevage pour l'éleveur ainsi que pour tout intervenant : techniciens, vétérinaires, ...

C'est un espace qui, sur le principe de la marche en avant, sert à se changer et revêtir une tenue de travail adaptée et à se laver les mains.

Pour les intervenants extérieurs, un registre des visiteurs, tenu à disposition par l'éleveur, devra être signé.

De combien de sas ai-je besoin sur mon exploitation?

Le nombre de sas dépend du système de production.

La réglementation exige d'avoir 1 sas par UP (unité de production). Les fiches techniques de l'ITAVI (Institut Technique de l'Aviculture) disponibles sur le site <http://influenza.itavi.asso.fr> indiquent les adaptations en filière courte.

Exemples :

Pour un éleveur-gaveur en autarcie avec 3 unités de productions : démarrage, croissance-finition et gavage, il faut prévoir l'installation de 3 sas.

Pour un éleveur de volailles en autarcie ou en circuit court, avec plusieurs couples bâtiments/parcours sur un même site avec des bandes de volailles d'âges différents, un sas commun pour l'ensemble de l'élevage est suffisant à l'entrée de la zone d'élevage.

Quelle doit être sa dimension ?

Le sas doit être fonctionnel, la réglementation n'exige pas de dimension, toutefois, il faut prévoir un espace suffisant. Des modèles existants ont une dimension allant de 3 à 6 m². Il existe aussi des modèles déplaçables.

Quel faut-il dans le sas ?

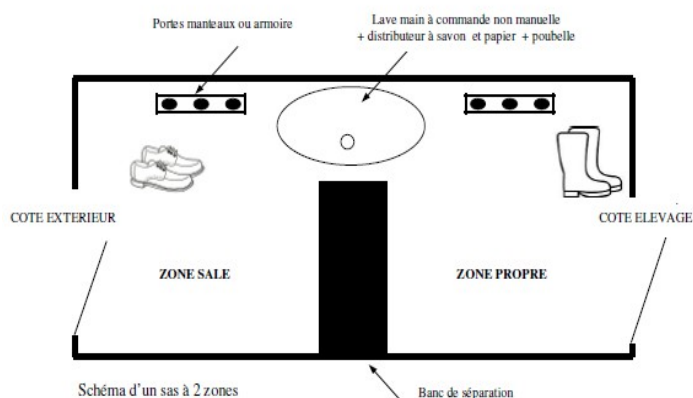
Le sas est un local fermé, séparé de 2 zones par un banc:

zone propre = zone en contact avec l'élevage et zone sale = côté en rapport avec l'extérieur

Les murs, le plafond et le sol doivent être en matériaux facilement nettoyables et désinfectables.

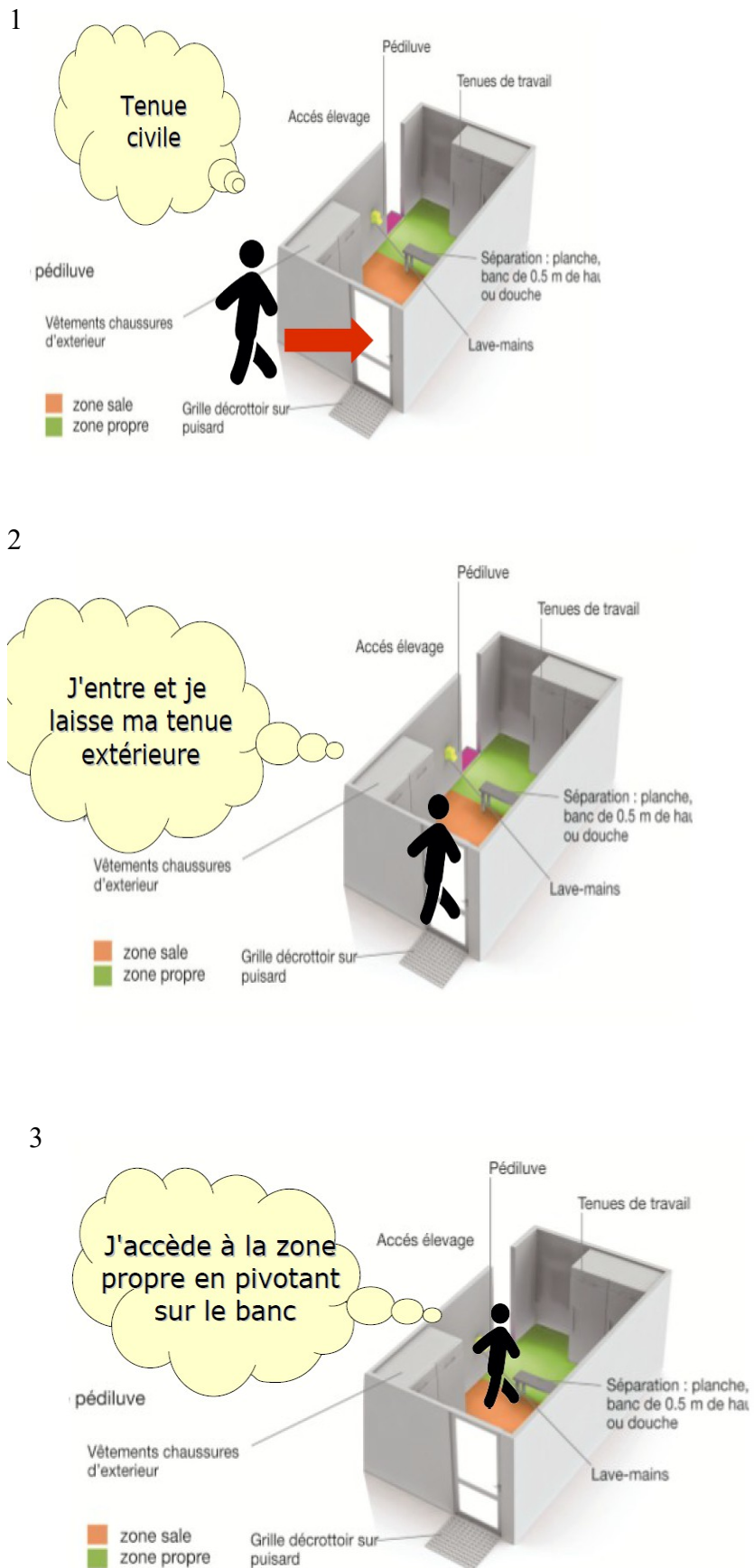
Les équipements nécessaires sont :

- 2 portes : une pour l'entrée, l'autre pour la sortie vers l'élevage
- 1 lave main et un robinet à commande non manuelle il doit être situé entre les 2 zones ou à l'entrée de la zone propre
- 1 distributeur de savon
- 1 dérouleur de papier
- 2 portemanteaux
- 1 banc de séparation zone propre de la zone sale
- 1 poubelle
- 1 tenue et des chaussures propres, dédiées à l'élevage.

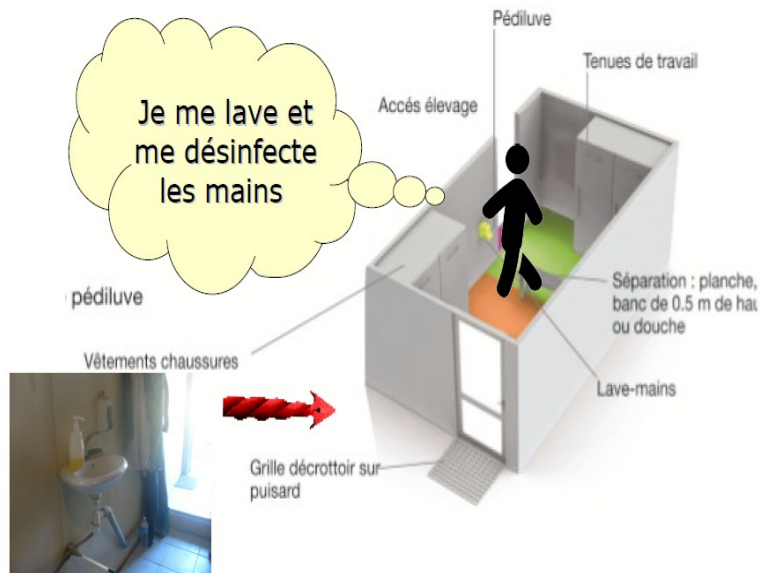


Comment l'utilise-t-on ?

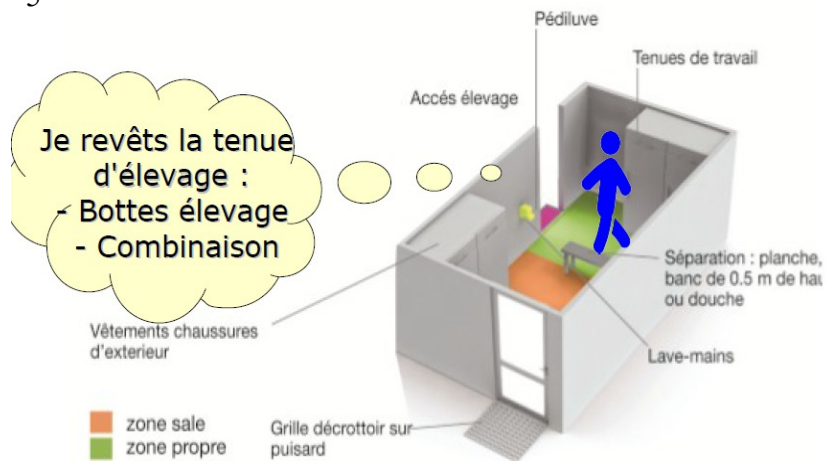
Accès au sas sanitaire d'un sas à deux zones.



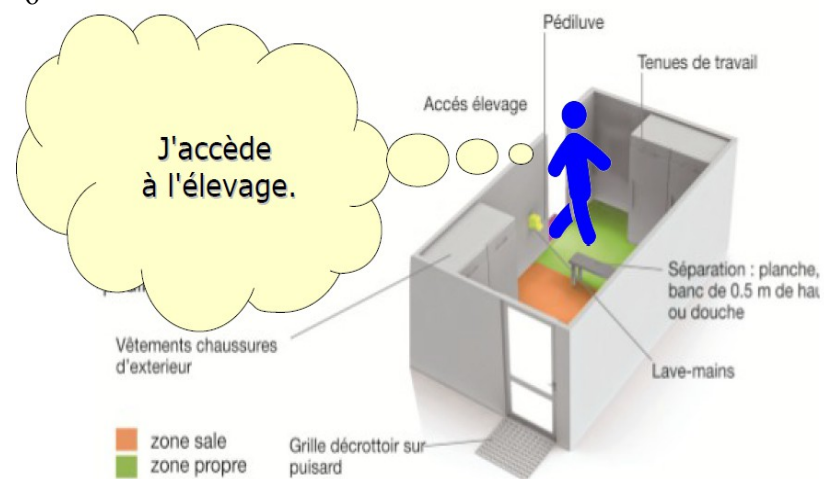
4



5



6



Pour la sortie d'éléage, c'est le protocole inverse.

Faut-il nettoyer et désinfecter le sas ?

Oui, il faut établir un protocole de nettoyage et de désinfection. Vider les poubelles.



Attention le sas n'est pas un lieu de stockage.

Quel est son coût ?

Le coût varie de 1 200 à 2 000 € HT selon les fournisseurs, l'achat en kit , montage et transport. Certains éleveurs le construisent eux-mêmes.

Existe-il des aides ?

OUI, sous certaines conditions, les sas peuvent être subventionnés par les mesures 411 ou PASS élevage.



Marie-Line GEORGET
Conseillère avicole
Chambre d'agriculture 82
Février 2018

Cette action de diffusion est cofinancée par l'Union européenne avec le Fond Européen Agricole pour le Développement rural en Occitanie et par l'Etat au travers du CasDar.

